



**PROSPECTIVE
COOPERATION**
laboratoire d'idées

**Appui pour la définition d'une méthodologie commune
de mesure et de suivi des effets et impacts des
Entreprises de Services et Organisations de Producteurs (ESOP)
sur les producteurs (Afrique de l'ouest)**

**Manuel méthodologique
et
Module de formation**

Pour les ONG APME2.A, ETD et ICD

Décembre 2014

1, place Gabriel Péri, Vieux Port
13001 Marseille, France

Rua Alice, 1324, Laranjeiras, CEP 22241-020
Rio de Janeiro, RJ, Brésil

Tel : 00 33 (0)6 84 31 24 54 contact@prospectivecooperation.org

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Liste des sigles et acronymes utilisés | 3 |
| Avant propos..... | 4 |
| Introduction..... | 5 |
| Partie I : La démarche SROI..... | 7 |
| I. Enoncé de la théorie du changement..... | 7 |
| II. Sélection des parties prenantes..... | 7 |
| III. Enoncé des activités ou réalisations pour chaque partie prenante | 8 |
| IV. Description du changement pour chaque partie prenante | 8 |
| V. Sélection des indicateurs pour chaque changement observé..... | 9 |
| VI. Collecte des données des enquêtes SROI « simplifié ». | 9 |
| VII. Enoncé des résultats sur chaque indicateur et interprétation synthétique finale. | 10 |
| Partie II : Le protocole de collecte de données..... | 11 |
| I. Méthodes, principes et seuils statistiques retenus | 11 |
| II. La démarche méthodologique, étape par étape : quelle est la démarche à suivre ? | 15 |
| Conclusion et recommandations : (rappel de la partie I) | 19 |
| ANNEXES | 20 |
| a) Programme de formation proposé | |
| b) Support de formation à la méthode SROI simplifiée au Togo (mai 2014)..... | |
| c) Premier exemple d'approche (sans contre factuel) : résultats de l'enquête pilote Burkina Faso (avril 2014) | |
| d) Second exemple d'approche (avec contrefactuel) : résultats de l'enquête pilote Togo (mai 2014) | |
| e) Exemple de carte des impacts..... | |
| f) Exemple de questionnaire factuel et contrefactuel | |
| g) Exemple d'outil d'analyse des données | |
| h) Document de préparation aux premières enquêtes longues Togo et Bénin mai – octobre 2014..... | |

Liste des sigles et acronymes utilisés

| | |
|-----------|--|
| AFA : | Analyse des Filières Agroalimentaires |
| AFD : | Agence Française de Développement |
| APME.2A : | Agence pour la promotion de la Petite et Moyenne Entreprise Agriculture et Artisanat |
| CIDR : | Centre International de Développement et de Recherche |
| CIRAD : | Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement |
| ESSEC : | Ecole Supérieure en Sciences Economiques et Commerciales |
| ESOP : | Entreprises de Services et Organisations de Producteurs |
| ETD : | Entreprises Territoires et Développement |
| F3E : | Fonds pour la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations |
| ICD : | Initiatives-Conseils-Développement |
| ONG : | Organisation Non Gouvernementale |
| RESOP : | Réseau des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs |
| SROI : | Social Return On Investment, Retour Social sur l'Investissement |

Avant propos

Ce manuel et ce guide de formation résultent d'un travail d'équipe qui s'est déroulé sur une période de 9 mois (avril à décembre 2014). Ils ont été financés par l'AFD et le F3E.

L'équipe était constituée :

- de professeurs et d'étudiants de 4 Universités du Bénin (UAC), du Burkina Faso (UPB/IDG), du Mali (IPR/IFRA) et du Togo (UL/LARPSAD)
- de trois ONG africaines : APME.2A ; ETD, ICD
- de deux Associations Françaises : Jumping Tree et Prospective & Coopération.

(En 2013, une autre association a participé également au choix de SROI, « Planète d'Entrepreneurs »)

- du CIDR qui a commandité la démarche et qui s'est associé activement à la co-construction.

La co-construction a suivi les étapes suivantes :

- deux séminaires de formation à la méthode SROI simplifiée (au Burkina Faso et au Togo), en avril et mai 2014 ;
- deux enquêtes de démonstration (chacune de 2 à 3 semaines) permettant aux étudiants de se familiariser avec toutes les phases de la démarche : de la conception, de la carte des impacts, des questionnaires, de la collecte des données, de leur traitement et de la présentation des résultats (en avril et mai 2014)
- 4 enquêtes « autonomes », une par pays, réalisées par des étudiants et encadrées pour chacune d'un tandem « ONG + Université » (entre juin et novembre 2014).
- **un atelier final de restitution des expériences sur lesquelles a été co-construite la démarche commune présentée dans ce manuel** (en fin novembre 2014).

Ce manuel doit être intégré dans le module de formation. Ainsi doit-il être distribué, avec ses annexes, à toute personne qui sera formée.

Le module de formation comprend :

1. **Le présent manuel qui se termine par une proposition de programme de formation sur une semaine**
2. **les Annexes incluses pour le guide de formation :**
 - a) Support de formation à la méthode SROI simplifiée au Togo (mai 2014)
 - b) Comme premier exemple d'approche (sans contre factuel), les résultats de l'enquête pilote Burkina Faso (avril 2014)
 - c) Comme second exemple d'approche (avec contrefactuel), les résultats de l'enquête pilote Togo (mai 2014)
 - d) Un exemple de carte des impacts
 - e) Un exemple de questionnaire factuel et contrefactuel
 - f) Un exemple d'outil d'analyse des données
 - g) Document de préparation aux premières enquêtes longues Togo et Bénin mai – octobre 2014.

Introduction

Pourquoi un manuel sur la mesure de l'impact social ?

Des études récentes, notamment celles de la Banque Mondiale, ont conclu à la nécessité d'orienter à présent les producteurs moins vers les cultures d'exportation que vers la conduite de cultures alimentaires, dites « vivrières », destinées à être vendues, transformées et/ou consommées dans les centres urbains nationaux. Si ces « filières vivrières » existent depuis des temps immémoriaux, elles sont cependant le plus souvent fondées sur une multiplicité d'intermédiaires tirant profit de la faible transparence des prix et la constitution de stocks spéculatifs saisonniers entre les lieux de production et ceux de consommation, essentiellement urbains. Cette spécificité spéculative se fait en défaveur des producteurs. D'autre part, ces filières sont très fragiles quand un réseau importé de la même denrée se met en place (cas du riz et des produits des surplus des pays du Nord, tels le poulet, la pomme de terre et parfois l'oignon.)

Comme pour le cas historique des grandes productions exportées (coton, café, cacao...), inciter la production « vivrière » nécessite de sécuriser les prix et les accès aux débouchés. Mieux organiser ces filières devient une étape essentielle de la nouvelle dynamique, permettant à des pays de limiter les effets perturbateurs des produits importés : effets négatifs sur les balances commerciales et disjonctions de plus en plus criantes entre les régimes alimentaires urbains et ruraux, ancrant de manière durable la dépendance alimentaire dans les habitudes de consommation quotidienne, au détriment des denrées produites localement.

Conscient de cette nécessité, le CIDR a favorisé la naissance de plates formes nationales cherchant à **promouvoir cette dynamique économique mais aussi sociale** puisqu'elle refuse de répondre à cet enjeu par l'apparition de « grandes fermes ». Il souhaite permettre à tout petit producteur de pouvoir s'impliquer dans des démarches d'accès aux marchés et d'en tirer les bénéfices pour améliorer ses conditions de vie et l'efficacité de son système productif. Aux plates-formes nationales s'est ainsi ajouté le concept des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs (ESOP), véritables interfaces bénéfiques entre les producteurs et les consommateurs.

Une saine gestion de ce nouveau dispositif de développement a intérêt à se munir d'un dispositif de mesure des impacts, certes économiques mais aussi sociaux.

Lequel ?

La réponse à cette question n'est pas simple car l'impact social consécutif à ce nouveau service qui est offert aux producteurs familiaux est au moins double : d'une part une amélioration immédiate de leurs conditions de vie et de production ; d'autre part l'opportunité d'une meilleure reconnaissance durable de leur place dans la formation du prix si la réforme de la filière s'impose structurellement à la suite de cette initiative de développement des ESOP.

Apparaît alors l'idée d'utiliser non pas un mais deux outils de mesure des impacts socio-économiques sur les producteurs : celui de « l'immédiateté » et celui de sa place structurelle à moyen terme par l'application du prix négocié avant le début de la saison de production.

Pour ce dernier un outil existe, mis au point par le CIRAD, le modèle AFA (Analyse des Filières Agroalimentaires)¹.

Pour la mesure des impacts sociaux, le présent manuel recommande l'usage de l'outil SROI (Social Return on Investment).

¹ Cité par Frédéric Lançon, concepteur de la démarche : « ...La diffusion des nouvelles modalités d'accès au marché met en avant les Organisations de Producteurs, en synergie avec les ONG ... ». « Outils d'aide à la décision AFA : La mise en place de ces actions nécessite l'application de méthodes qui permettent d'identifier et de hiérarchiser les contraintes et les opportunités. Les décideurs doivent être en mesure de déterminer, d'une part, sur quoi il faut agir (quels produits), à quels niveaux, à quelles étapes du processus de mise en marché et, d'autre part, comment (quels types d'intervention, en fonction de quels moyens : ressources financières, humaines) »

Des considérations budgétaires et de priorisation dans les ONG concernées ont nécessité de ne retenir pour le moment que l'outil mesurant les impacts immédiats, SROI².

Pourquoi SROI ?

Il existe beaucoup de méthodes de mesure des impacts sociaux. Ces outils de gestion sont destinés aux organisations économiques ayant une finalité également sociale : comprendre, mesurer et valoriser leur impact social en complément de leurs résultats économiques.

Pour le choix de l'une d'entre elles, il paraissait intéressant de suivre un critère implicitement demandé dans les termes de référence initiaux : un outil connu et reconnu tant par le monde des entreprises que par celui des scientifiques ; grâce à leur inscription dans un large réseau d'utilisateurs, offrir aux ONG et aux Universités impliquées la possibilité d'évoluer au rythme qu'elles souhaitent. Or la méthode SROI a l'avantage d'avoir été améliorée et affinée tant par les scientifiques que les professionnels de l'entreprise sociale du monde entier. Plusieurs sites mondiaux regroupent les utilisateurs et permet de constamment faire évoluer les formes de son usage.

De plus, une analyse SROI est rendue aussi simple ou complexe qu'on le souhaite. Pour SROI, une approche pragmatique et progressive est indiquée. Autrement dit, il est recommandé de commencer modestement.

Complexe : Certes la méthode SROI la plus sophistiquée est conçue pour déboucher sur une estimation financière des impacts sociaux permettant la mesure d'un rendement social qui s'ajoute au rendement financier.

Simple : Toutefois une grande majorité des utilisateurs arrêtent leurs analyses aux résultats non monétarisés des indicateurs choisis pour mesurer le changement social : comparaison des fréquences et calculs des corrélations entre les populations qui reçoivent un service et celles qui ne le reçoivent pas.

Aussi avons nous estimé que la potentialité actuelle des ONG impliquées devait avoir comme premier objectif immédiat de choisir la méthode simplifiée. Si elles souhaitent aller plus loin, les Universités partenaires pourraient se charger d'y ajouter la partie de la monétarisation³.

Quels sont les avantages de ce guide par rapport à ceux qui existent ? Quel usage peut-on en faire ?

Certes il existe toute une série de guides présentant la théorie et la démarche⁴. L'avantage de celui présenté ici est :

- d'une part de s'appuyer sur 4 cas réalisés pour évaluer de manière globale le programme de développement régional ESOP conduit dans les conditions africaines ;
- d'autre part d'être une co-construction multi-acteurs, comprenant des ONG, des Universités et des Experts rompus à la démarche.

Toutefois, sur l'insistance du CIDR et des ONG, ce manuel est conçu pour être également utilisé non seulement sur le programme ESOP mais sur l'ensemble des programmes d'action des 3 ONG, voire de les équiper d'une démarche pragmatique qui leur permette de réaliser une expertise auprès d'autres ONG.

Aussi ce manuel est-il conçu pour s'intégrer dans un « Guide de Formation », véritable mallette de formation composée de :

1. deux chronogrammes possibles de formation (3 semaines ou une semaine)
2. le manuel, complété par une version *powerpoint* (ppt)
3. Les deux exemples issus des enquêtes tests réalisées au Burkina Faso et au Togo
4. Les illustrations de ce qu'il faut faire et ne pas faire issues des 4 enquêtes réalisées par les étudiants au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Togo.

² Afin de couvrir le champ entier des impacts sociaux-économiques sur les producteurs, à terme nous recommandons toutefois l'implantation puis l'usage complémentaire d'AFA dans les universités associées aux ONG impliquées dans la démarche actuelle.

³ Malgré ses imprécisions sur les valeurs attribuées aux impacts révélés par la première phase de l'enquête SROI, la monétarisation a le grand avantage de permettre à l'ONG de présenter ses résultats selon « les canons » demandés par l'approche « Développement Durable » : résultats économiques ; résultats sociaux ; résultats sur l'environnement.

⁴ Nous recommandons celui édité par l'ESSEC intitulé : « *Guide du retour social sur investissement* ». In *les Cahiers de l'Institut de l'Innovation et de l'Entreprise Sociale*, IIES. 64 p. ESSEC Business School.

Partie I : La démarche SROI

La grande particularité de la démarche SROI est d'associer systématiquement dès la conception les bénéficiaires finaux du programme (ici les acteurs de l'agriculture familiale).

Dans sa version simplifiée, les différentes étapes de la méthode SROI sont les suivantes :

- Enoncé de la théorie du changement
- Sélection des parties prenantes
- Enoncé des activités ou réalisations pour chaque partie prenante
- Description du changement pour chaque partie prenante
- Sélection des indicateurs pour chaque changement observé
- Enoncé des résultats sur chaque indicateur et évaluation synthétique finale.

I. Enoncé de la théorie du changement

Cette étape est fondamentale car elle permet de :

- Bien cadrer l'objet à étudier,
- Bien définir à quels acteurs on destine les services que l'on propose,
- Bien esquisser SANS RISQUE MAJEUR D'ERREUR les grands chapitres des futurs indicateurs.

Ce travail de conception doit mobiliser particulièrement le directeur du programme d'action (ici les responsables des programmes ESOP) car c'est celui qui connaît le mieux la mission qui lui a été confiée. TOUTEFOIS les fruits de ce travail de conception doivent TOUT DE SUITE être affinés par l'avis de quelques personnes des parties prenantes (enquêtes rapides auprès de personnes ressources ou de réunion de groupe, voir de Focus groupes).

L'évaluation de l'impact social ne peut faire abstraction d'une analyse de la finalité sociale du programme que l'ONG entreprend. Aussi est-il recommandé de débiter une étude d'impact par une phase de clarification de la mission, des bénéficiaires ciblés et des changements supposés que les actions menées apporteront à leurs conditions de vie.

Prenons l'exemple du cas qui nous préoccupe. En négociant un prix et une quantité avant la campagne avec les acteurs de l'agriculture familiale, le programme ESOP s'organise pour assurer un débouché à leurs productions. Le programme en attend certes une augmentation de revenu monétaire chez les producteurs associés au programme et qui aura pour conséquence une amélioration de leurs conditions de vie et leur désir d'intensifier leur système de culture.

La formulation du changement peut alors s'écrire : « Si les producteurs (de soja ou de riz ou de lait ...), regroupés en Organisations de Producteurs, ont accès aux services des ESOP, alors leur activité productive et, de facto, leur conditions de vie s'amélioreront. »

II. Sélection des parties prenantes.

Ce sont les acteurs qui, en collaboration avec le directeur du programme d'action, vont être consultés pour en définir les impacts et qui recevront ensuite les enquêteurs chargés de leur mesure.

Dans notre cas présent, ce ne sont pas tous les producteurs mais les acteurs des agricultures familiales, ce qui exclue les gros producteurs qui ont déjà une aisance financière et des pratiques productives les plus avancées.

(PS : L'étude menée pour construire ce manuel devait être orientée vers la mesure des impacts chez les producteurs. Une autre possibilité aurait pu se focaliser sur les nouveaux acteurs introduits dans les filières : les

responsables des ESOP, ces nouveaux « entrepreneurs » dans les filières commerciales et qui, par leur pratique nouvelle d'établir des contrats, ont un rôle majeur à jouer pour transformer durablement le fonctionnement de celles-ci⁵.)

Lorsqu'on a défini les parties prenantes, on définit du même coup les profils des personnes que l'on va associer à la conception (et à la mesure) de l'ensemble de l'étude des impacts sociaux.

Outre les bénéficiaires premiers, il est également conseillé de consulter « à la marge » (personnes ressources, focus groups...) des acteurs avertis qui les entourent ou qui bénéficient, ou souffrent, des retombées indirectes des activités du programme d'action. Ils seront considérés comme des « parties prenantes de seconde catégorie » ne nécessitant pas des lourdes enquêtes statistiques mais des interviews informatifs dont les avis pourront être très utiles lors de l'interprétation des résultats (*dans notre cas, commerçants traditionnels, chefs de village, personnel de santé, agents de terrain des ESOP, ...*). Ils peuvent aussi aider à identifier les effets indirects des impacts sur leur situation et sur leurs pratiques.

III. Enoncé des activités ou réalisations pour chaque partie prenante

Dans un premier temps il s'agit de faire identifier par le directeur du programme mené par l'ONG les activités des parties prenantes qu'il s'attend à voir changer. Pour aider cet inventaire et favoriser l'exhaustivité, il est d'usage de commencer d'abord par nommer les grands chapitres des activités (*exemple, sur les pratiques, sur les revenus et sur leurs utilisations...*) puis pour chacun d'eux de rentrer dans les détails.

Ce travail fait, il est nécessaire d'aller consulter les bénéficiaires directs pour prendre leur avis sur cette liste et pour l'affiner, en ne retenant que l'essentiel.

A titre d'exemple, nous citerons ici certains des chapitres identifiés lors des enquêtes menées sur les impacts des ESOP. Activités concernant :

- *Les pratiques culturelles*
- *Les revenus*
- *La santé du ménage*
- *La sécurité alimentaire du ménage*
- *.../...*

Pour montrer l'importance de consulter les parties prenantes, nous rapportons ici l'expérience de ETD. Le premier inventaire fait parmi les cadres de l'ONG faisait ressortir l'espérance d'une augmentation des revenus. Les consultations auprès des producteurs ont révélé que c'était moins l'augmentation que la sécurisation des revenus qui était l'impact essentiel⁶ du programme.

IV. Description du changement pour chaque partie prenante

La phase précédente a permis d'identifier les activités des parties prenantes qui changent avec l'adhésion au programme. Pour pouvoir évaluer les changements, il est alors nécessaire d'identifier ce qui a changé et dans quelle mesure cela a changé. **Indiquer non pas ce qui est mais ce qui change. On passe ainsi d'un indicateur structurel ou d'état (par exemple pratiquez vous oui ou non un système de culture de riz repiqué lors de l'adhésion au programme) à un indicateur d'évolution (part du riz repiqué après x années d'adhésion au programme).**

Nous insistons particulièrement sur l'importance de cette démarche car elle est trop souvent sacrifiée, ce qui aboutit à des résultats difficilement interprétables. En effet, ne pas la faire va aboutir à poser des questions du type « faites vous le repiquage ». Si la réponse est « oui » pour ceux qui adhèrent au programme et ceux qui n'y adhèrent pas, on conclura sur un « zéro impact ». Si au contraire la question a été « la part du riz repiqué a-t-elle

⁵ Nous encourageons les ONG associées à se pencher sur les mesures d'impacts auprès de ces types d'acteurs.

⁶ Il faut saluer ici la remarquable étude menée par ETD qui a révélé bon nombre des indicateurs essentiels à prendre en compte avec la méthode des Focus Groupes.

augmenté et dans quelle proportion », l'indicateur d'évolution (et non d'état) est beaucoup plus précis. Ainsi, il peut révéler un impact positif.

V. Sélection des indicateurs pour chaque changement observé

En appliquant la recommandation du paragraphe précédent, on comprend que seules les activités qui ont changé doivent être retenues. On est alors amené à éliminer celles dont on ne peut pas évaluer le changement. On aboutit alors à des « indicateurs de changement (ou d'évolution) » mesurables car on a fait l'effort de préciser en quoi l'activité du bénéficiaire a changé par rapport à celui qui n'a pas adhéré au programme.

Ayant consulté les parties prenantes sur la liste des changements lors d'une pré-enquête et ayant fait ensuite l'effort de préciser « comment on va le mesurer », on est alors quasiment sûr d'obtenir une bonne estimation des impacts du programme. En fait, cette étape permet de passer de l'indicateur à la variable mesurable. Donc de la carte des indicateurs au questionnaire.

Nous précisons ici que c'est à cette étape également que va se décider l'ampleur de l'enquête. Une enquête finale aboutit toujours à un nombre de données à gérer. Ce nombre est le résultat d'un croisement entre le nombre des variables et le nombre des individus à enquêter. Il y a donc toujours une compétition entre le nombre de personnes et le nombre des variables. Pour caricaturer, on peut dire que les enquêtes de « type anthropologiques » prennent peu d'individus mais regardent beaucoup de faits alors qu'une enquête de type statistique a tendance à ne sélectionner que quelques variables et à consulter beaucoup d'individus. Dans une bonne enquête, il est important de pratiquer les deux : le premier type pour comprendre et le second pour évaluer la pertinence de ce que l'on a compris. Dans les démarches SROI, qui consistent à mesurer les impacts, on privilégie le second type d'enquête. Mais si on se passe du premier type, on risque de « passer à côté des choses essentielles ». C'est pour cela que la réalisation d'une bonne enquête statistique nécessite une pré-enquête très solide, privilégiant les discussions par « réunion de groupe ou Focus Groupe ».

Ceci étant établi, revenons à la sélection des indicateurs de changement. Les moyens dont on dispose (en personnel et en financement) déterminent la pratique à appliquer.

- Si l'on dispose de peu de moyens financiers, un temps très limité et déjà une bonne connaissance suite à des pré-enquêtes antérieures, on peut choisir d'être très sévère, voire restrictif, dans le choix des indicateurs et d'enquêter ainsi un nombre statistiquement satisfaisant de personnes. C'est habituellement ce type d'enquête qui est choisi dans une entreprise pour gérer l'évaluation régulière de ses impacts.
- Si on dispose de plus de moyens, alors l'intérêt est de détecter et de mesurer le large éventail des impacts. Alors, le nombre de variables sera plus conséquent. C'est habituellement ce type d'enquête qui est choisi pour évaluer les impacts « assez » exhaustifs d'un programme d'action (évaluation en cours ou en fin de parcours).

Retenons donc qu'une enquête ayant peu de moyen doit passer plus de temps dans la sélection des indicateurs, en recherchant ceux qui « sont clés » pour mener la mission que l'on a reçue.

VI. Collecte des données des enquêtes SROI « simplifié ».

Nous n'insisterons pas sur cette étape car elle est en tout point conforme à celle d'une enquête statistique classique. Pour plus de détails, voir les chapitres suivants traitant du « protocole de collecte des données ».

Retenons seulement deux informations résultant de la co-construction faite lors de l'atelier final.

- Les enquêtes proposées demandent l'analyse statistique sur deux populations, l'une recevant « le traitement », l'autre ne le recevant pas. Les échantillons sont de même taille et le choix du « contrefactuel » est fait par la méthode des quotas sur certaines variables d'état estimant la proximité des profils avec ceux qui reçoivent le traitement. De plus, mesurer des changements suppose de les évaluer sur une période donnée (sinon ce sont des variables d'état). Les échantillons devront avoir été appuyés pendant au moins trois ans (à adapter à chaque cas, par exemple moins pour le lait ?). Les moyens logistiques disponibles des ONG permettent d'enquêter de 250 à 300 personnes (soit 125 à 150 de chaque population avec et sans traitement).

- En conséquence, l'intervalle de confiance attendu est de 92 % ce qui est très honorable pour une étude en entreprise et proche des 95 % usuels⁷.

VII. Enoncé des résultats sur chaque indicateur et interprétation synthétique finale.

Deux grands principes sont à retenir pour la présentation des résultats et pour leur interprétation.

Le premier consiste à présenter les résultats exhaustifs, indicateur par indicateur, montrant à chaque fois la différence des changements entre ceux qui ont bénéficié du traitement et ceux qui n'y ont pas eu accès. Une analyse des fréquences est le plus souvent suffisante. Parfois, une recherche des corrélations peut s'avérer utile. Nous insistons sur l'application d'une pratique permettant d'affiner l'interprétation des résultats pour chaque indicateur. Ainsi quand un indicateur ne semble pas marquer entre deux populations (échantillon et son contrefactuel), il peut être utile d'approfondir l'analyse. A partir d'une variable, on sélectionne alors une sous population des deux échantillons ayant la même valeur de la variable et on les compare.

Exemple : si l'indicateur « système de culture riz » semble le même pour le factuel et le contrefactuel, je sélectionne dans mes deux échantillons les personnes qui ont 5 ans d'ancienneté et non plus 3 ans. Je regarde si la situation continue à être la même quand on reçoit plus longtemps le traitement. Si ce n'est pas le cas, je tempère l'avis de « impact zéro » (obtenu par une analyse statistique) par une hypothèse indiquant que sur le long terme, 5 ans au lieu de 3, une différence peut cependant apparaître (cette indication n'est pas statistiquement valable mais elle se révèle intéressante pour l'interprétation et la possibilité de réaliser ultérieurement une autre enquête statistique pour le vérifier).

Cet exemple permet de mettre en avant qu'une bonne enquête SROI doit prévoir en plus de ses variables d'évolution certaines variables d'état permettant ce type d'approfondissement. *Exemples : situation géographique de l'enquêté ; sexe ; les autres cultures monétaires pratiquées ; estimation du nombre d'années d'expérience dans la pratique de la culture, etc.*

Le second principe TRES IMPORTANT consiste à ne pas arrêter l'interprétation à une présentation indicateur par indicateur. Il faut en effet se souvenir que ces indicateurs sont comme des « tranches d'un pain » et que pour reconstituer le pain, il faut relier les tranches. Il faut donc remonter de la présentation analytique à une interprétation synthétique.

Ainsi pour chacun des grands chapitres d'indicateurs, il faut sélectionner ceux d'entre eux qui marquent le plus et, proposer une explication de l'impact global spécifique à chaque chapitre.

De même quand on a réalisé cet exercice pour chacun des chapitres, il faut choisir parmi eux ceux qui ont subi les plus grands changements. Sur cette base on propose une conclusion synthétique du changement répondant à l'hypothèse émise dans la phase initiale de la démarche, celle issue de la théorie du changement.

Comme exemple pouvoir répondre de manière synthétique par OUI, par NON et dans quelle mesure à la question initiale :

« Si les producteurs (de soja ou de riz ou de lait...), regroupés en Organisations de Producteurs, ont accès aux services des ESOP, alors leur activité productive et, de facto, leur conditions de vie s'amélioreront. »

⁷ Avoir une approche scientifique consiste à annoncer le cadre et les limites de son approche.

Partie II : Le protocole de collecte de données

L'élaboration du présent protocole est le résultat de la co-construction entre les membres de l'atelier de Novembre 2014.

Par définition, la collecte et l'analyse de données collectées est au cœur du processus de l'étude d'impact : seul un « regard terrain » reflète et renseigne sur la mise en œuvre du programme analysé, sur ses effets, et sur l'évolution de l'état de ses bénéficiaires. Il faut donc apporter une grande importance à l'élaboration d'un protocole d'enquête ainsi qu'à la saisie et au traitement des données. Seule cette rigueur confèrera à l'étude sa validité « scientifique ».

Le présent paragraphe expose le protocole de collecte de données retenu pour la "mesure d'impact" des divers programmes initiés par les 3 ONG partenaires.

Il expose d'abord les méthodes, principes et seuils statistiques retenus (I). Il déroule ensuite, étape par étape, la démarche à suivre pour mener à bien l'enquête, depuis la pré-enquête fondamentale et la confection de la « carte des impacts », jusqu'à la présentation et l'analyse des résultats finaux (II).

I. Méthodes, principes et seuils statistiques retenus⁸

Une série de "principes fondamentaux" a été arrêtée en vue de satisfaire la double exigence de la "validité scientifique" de l'étude d'une part, des composantes structurelles et contraintes logistiques du programme analysé, et plus généralement de celles des ONG, d'autre part.

Voici les différents points retenus sur le programme ESOP, généralisables, à quelques détails près, à l'ensemble des programmes initiés par les ONG :

1) Le principe du "contrefactuel"

La "changement social" ne peut être rigoureusement mesuré sans "contrefactuel" ou groupe de comparaison nous permettant de comparer :

- soit la situation de producteurs "ESOP" et celle de producteurs "Non ESOP" à une date T : méthode du **AVEC/ SANS**
- soit la situation de producteurs "ESOP" en année 0 et celle de producteurs "ESOP" en année N : méthode du **AVANT/APRES**
- soit (un combiné des deux), la situation de producteurs "ESOP" et celle de producteurs "Non ESOP" en année 0 et N (en gardant les mêmes groupes ESOP/ Non ESOP pour les 2 années) : méthode de la **DOUBLE DIFFERENCE**.

Le « contrefactuel » retenu pour les enquêtes sera le AVEC/SANS, dont certains aspects seront communs avec la méthode de la DOUBLE DIFFERENCE.

La méthode du AVEC/SANS a été retenue pour les raisons principales suivantes :

- *La grande majorité des théoriciens de l'étude d'impact qualifient l'"AVEC/SANS" comme la (seule) méthode permettant rigoureusement de mesurer le changement généré par un projet.*
- *Contrairement à l'AVANT/APRES, cette méthode minimise en effet les variables d'opinion, qui reposent sur la seule appréciation du producteur quant à l'attribution du changement à l'ESOP. Cette appréciation pourrait fausser en partie les résultats.*

⁸ Ces principes ont été discutés et finalement adoptés par l'ensemble des participants de la réunion de Bamako.

Ambitieuse, cette méthode demeure pertinente à condition que la logistique et la méthodologie (conception d'un contrefactuel sérieux sur la base d'une population mère témoin "valable") le permettent. Par leur travail commun, l'ensemble des participants à l'atelier de co-construction s'est assuré que ces conditions étaient bien remplies.

L'objectif d'un contrefactuel est la recherche et le calcul de l'"**impact net**", c'est-à-dire le changement généré par le programme ESOP et le programme ESOP exclusivement (en dehors de toute autre intervention ou facteurs positifs/négatifs extérieurs).

L'impact net se recherche à partir de l'impact brut, auquel on soustrait l'**attribution** (effets générés par des interventions extérieures), le **poids mort** (ce qui ce serait passé de toute façon, même sans l'intervention de l'ESOP) et la **diminution** (diminution de l'impact par l'effet du temps).

L'idée est donc de **s'adresser en parallèle à un échantillon "cible" de producteurs ESOP (ou groupe traitement) et à un échantillon "témoin" de producteurs non ESOP (ou groupe de contrôle)**.

Par comparaison des échantillons "factuel" et "contrefactuel" sur des questions structurelles (le profil du producteur, son système de production, etc.) et d'évolution (l'évolution de la situation du producteur), nous déterminons l'attribution, le poids mort, et la diminution, et par conséquent l'impact net.

Si cela est souhaité par les universités⁹, la « démarche de monétisation » permettra d'aller jusqu'à leur estimation monétisée (cf. Guide SROI Essec).

2) La méthode d'échantillonnage stratifiée

Remarque liminaire : cette méthode a été en grande partie retenue compte tenu de la nature du programme ESOP, opérant par le biais de tontines, et non directement au niveau producteur. Cette méthode diffère par exemple de la méthode dite "aléatoire simple" consistant à choisir directement de manière aléatoire les producteurs de l'échantillon "traitement" à interroger.

Pour le "**factuel**", l'échantillonnage **stratifié s'effectue à 3 niveaux** (ESOP, tontine, producteur) : on choisit un échantillon d'ESOP, puis un nombre déterminé de tontines appartenant aux ESOP retenue, puis un nombre déterminé de producteurs pour chaque tontine. Cf. *infra pour le détail des calculs par strates*.

Pour le "**contrefactuel**", la **stratification s'opère à 3 niveaux** ("zone ESOP", village, producteur) : on choisit parmi la "population témoin" une zone aux caractéristiques souhaitées (cf I.3.), puis parmi cette zone, un village, puis un producteur du village.

Pour atteindre le producteur final, on fonctionne ici par la **méthode des quotas** (cf I.3. pour le détail).

Remarque : pour des études "filières" (sur plusieurs ESOP en même temps), on pourrait aussi opérer par de l'aléatoire simple, ou par exemple enlever la strate ESOP, sélectionnant directement les tontines (à moins que les ESOP soient entièrement homogènes, auquel cas on choisit des ESOP représentatives, puis les tontines, etc.). Ces deux méthodes auront cependant le désavantage d'alourdir énormément le temps d'enquête car les producteurs (ou les tontines) tirés risquent d'être très dispersés.

3) La détermination des populations "traitement" et "témoin"

Le principe du contrefactuel implique la détermination des deux populations mères, celle « recevant le traitement » et celle du témoin « ne le recevant pas ». C'est parmi ces deux populations que sont tirées respectivement les échantillons "traitement" et "témoin" (ESOP, "Non ESOP" dans notre cas).

Quels sont les critères structurels et évolutifs pour déterminer ces populations ?

La population "traitement" est constituée de l'ensemble des producteurs rattachés à l'ESOP (ou la filière) enquêtée.

Selon les théoriciens de l'étude d'impact, la « **population témoin** » doit avoir les mêmes caractéristiques que la

⁹ Il n'apparaît pas souhaitable en effet de confier aux ONG cette fonction souvent discutable et qui demande donc un grand recueil d'arguments techniques et économiques

« population traitement ». La seule différence entre les deux populations étant l'intervention du programme. Définir la population mère témoin suppose donc :

1. De sélectionner, en fonction des contraintes de l'enquête, les **caractéristiques clés** que l'on souhaite **communes** entre la population de traitement et la population témoin.
2. De recenser des producteurs qui partagent ces caractéristiques (en théorie, il serait nécessaire de disposer d'une base de données fiable, avec l'ensemble des caractéristiques des producteurs). A défaut, on opère par la **méthode des quotas**.

La méthode des quotas consiste en l'application d'une succession de « filtres », correspondant aux principaux critères retenus. On hiérarchise les critères retenus, puis on applique la succession de filtres ; si le producteur "témoin" répond à l'ensemble des caractéristiques voulues, il entre *de facto* dans l'échantillon témoin et l'interview commence.

Les caractéristiques communes (ou critères) sont de deux types :

- des critères **structurels** sur le profil du producteur (taille de la ferme, ou même système de cultures ...)
- des critères **d'évolution** (par ex : ancienneté dans la production du riz). Dans le cas présent une durée de 3-5 ans sera retenue pour toutes ces évolutions.

Une fois ces critères arrêtés (cf II.), l'idée est d'affiner au fur et à mesure de l'enquête "contrefactuelle" en appliquant **les mêmes proportions** (en terme de profil, par ex : Homme/Femme, Superficie, etc.) que constatées dans l'échantillon témoin. Pour cette raison, l'enquête "contrefactuelle" doit s'effectuer idéalement après l'enquête sur l'échantillon cible.

4) Le calcul de la taille de l'échantillon "factuel" et "contrefactuel"

Le calcul de la taille de l'échantillon "factuel + contrefactuel" s'opère à partir du recensement (à minima la taille) de la population cible déterminée (ex : ensemble des producteurs ESOP de la région X). Une fois cette population estimée, le calcul de la taille de l'échantillon global repose sur les contraintes de disponibilités en temps homme et en moyens logistiques qui ont été retenus lors de la réunion de Bamako.

- Première résolution : la taille de l'échantillon témoin est égale à celle de l'échantillon traitement. L'idée théorique derrière cela est de constituer des binômes "cible/témoin" de producteurs ayant deux à deux les mêmes caractéristiques.

- Seconde résolution : compte tenu des contraintes logistiques, la taille maximale des nombres d'enquêtes a été fixée au total à **300 enquêtes environ ; soit 150 pour l'échantillon du factuel et 150 pour celui du contrefactuel.**

- Troisième résolution : avec ce nombre, l'application classique d'un intervalle de confiance à 95 % ne permet pas de couvrir la population des producteurs encadrés par les ESOP. Aussi, dans le souci de rester malgré tout rigoureux avec une capacité d'échantillon de 150 l'intervalle de confiance arrêté pour les enquêtes à venir est de 92%.

- Quatrième résolution : La taille de la population "traitement" correspond au nombre total des producteurs de l'ESOP, auquel on retranche les producteurs qui ont moins de 3 années d'ancienneté dans l'ESOP.

La population traitement correspond donc plus précisément aux producteurs dans les tontines de plus de 3 ans, qui ont plus de 3 ans d'ancienneté.

En notant :

N : Univers, ensemble des producteurs des tontines de plus de 3 ans.

N' : l'ensemble des producteurs ayant fait au moins 3 campagnes de production.

Q1 : Proportion de producteurs de plus de 3 ans dans les tontines de plus de 3 ans

On a : **$N' = Q1 * N$**

Remarque : Il faudra estimer au cas par cas Q1 (soit à partir d'une base de donnée, soit estimer à la hausse, autour de 60%). En l'absence de base de données fiable, c'est seulement à la fin de l'enquête, lorsque Q1 sera connu précisément, que l'on pourra théoriquement affiner N' et donc n, et par conséquent l'intervalle de confiance.

Calcul de la taille de l'échantillon "n":

La taille d'un échantillon se calcul grâce à la formule suivante :

$$\sigma = \sqrt{\left(\frac{N'-n}{N'}\right)} \times \sqrt{\left(\frac{1}{n}\right)}$$

Avec

$\sigma =$ marge d'erreur

n : Taille de l'échantillon d'enquête

N' : taille de la population témoin

On a **n= taille de l'échantillon traitement = taille de l'échantillon témoin.**

Dans le tableau ci-dessous figure une application de cette formule pour certaines tailles de populations mères.

| Avec $\sigma = 92\%$ marge erreur = 8% | |
|--|-------------------------|
| Taille de la Population | Taille de l'échantillon |
| 50 | 38 |
| 100 | 61 |
| 150 | 77 |
| 200 | 88 |
| 250 | 96 |
| 300 | 103 |
| 350 | 108 |
| 400 | 112 |
| 450 | 116 |
| 500 | 119 |
| 550 | 122 |
| 600 | 124 |
| 650 | 126 |
| 700 | 128 |
| 750 | 129 |
| 800 | 131 |
| 850 | 132 |
| 900 | 133 |
| 950 | 134 |
| 1000 | 135 |
| 1050 | 136 |
| 1100 | 137 |
| 1150 | 138 |
| 1200 | 138 |
| 1250 | 139 |
| 1300 | 139 |
| 1350 | 140 |
| 1400 | 141 |
| 1450 | 141 |
| 1500 | 142 |

Quel est le nombre de producteurs à enquêter dans chaque tontine retenu dans l'échantillon ? L'objectif est d'interroger dans chaque tontine un nombre de producteurs proportionnel à la taille de la tontine.

En notant,

T_i: Taille de la tontine n° *i*

x_i : Nombre de producteurs à enquêter dans la tontine n° *i*

T = somme des *T_i*

On a $x_i = \text{Arrondis}(T_i \cdot n/N)$.

Cependant, il se peut encore que le nombre de producteurs éligibles, présents le jour de l'enquête, ne soit pas suffisant (le taux d'absentéisme retenu étant une moyenne, il ne permet pas d'envisager tous les cas critique).

Soit maintenant *x_i'* le nombre de producteurs effectivement présents et éligibles le jour de l'enquête :

. Si $x_i' \leq x_i \Rightarrow$ on prend tous les producteurs éligibles

. Si $x_i' > x_i \Rightarrow$ on effectue un tirage aléatoire de x_i producteurs parmi les x_i'

-> **La taille de la population interrogé devient $\sum (x_i' - y_i)$** pour tout $i \in [1;T]$, avec:

- $y_i = (x_i' - x_i)$ lorsque $x_i' \leq x_i$

- $y_i = 0$ lorsque $x_i' > x_i$

Si les y_i ne seront connus qu'après l'enquête, on peut néanmoins les considérer comme négligeables

II. La démarche méthodologique, étape par étape : quelle est la démarche à suivre ?

1) La pré-enquête et la finalisation du cadre d'analyse (champs d'impact, indicateurs, variables, questionnaire)

La pré-enquête est le "premier" passage sur le terrain, permettant de confronter, avec quelques individus des futurs enquêtés, le cadre d'analyse élaboré en amont (carte des impacts, avec champs d'impact principaux, indicateurs, parties prenantes, etc.) ainsi que la version "provisoire" du questionnaire élaborée.

C'est la confrontation sur le terrain avec la ou des parties prenantes faisant l'objet de l'étude : par une série de réunions de groupe, focus groups au besoin (sur des points précis, revoir méthode Focus Group, voir Exemple en Annexe), et interviews individuels, les enquêteurs "testent" le questionnaire provisoire et sont amenés, sur la base des réponses, interrogations, incompréhensions et remarques des enquêtés, à améliorer celui-ci.

Cette pré-enquête est l'occasion de faire participer la ou les parties prenantes à l'**élaboration du futur questionnaire et cadre d'analyse**.

Au retour de la phase terrain, durant une nouvelle phase de travail, sont ainsi élaborés :

- Les principaux champs d'impact.

Voici quelques exemples :

- *Augmentation, sécurisation, stabilité des revenus*
- *Évolution du patrimoine & équipement*
- *Amélioration des conditions de vie de leur foyer : santé, scolarisation des enfants, habitat, transport, habillement*
- *Sécurité alimentaire*
- *Dépendance vis-à-vis de l'ESOP (production et contractuelle)*
- *Amélioration des conditions de travail (entraide sur tâches difficiles, socialisation au travail)*
- *Evolution du système de production/ Professionnalisation technique et économique*

- **Les indicateurs finaux et leurs méthodes de mesure** (cf. dans l'exemple carte des impacts en Annexe)

- **La carte des impacts finale** (cf. exemple carte des impacts en Annexe)

- **Et enfin le questionnaire**, qui est l’outil par excellence de collecte de données.

Le questionnaire fait le lien entre la carte des impacts (champs d’impact et indicateurs) et les données collectables : toutes les informations à récolter font écho à une variable déterminée.

En Annexe figure des exemples de questionnaires, réalisés durant les enquêtes pilotes au Burkina Faso et Togo par Jumping Tree et les étudiants, en avril-mai 2014.

Lors de la réunion de Bamako en novembre 2014, a été construite collectivement l'architecture du questionnaire qui est retenue pour l'application de la méthode au cas des ESOP dans les quatre pays. Celle-ci est présentée dans le tableau ci-dessous.

| Types de VT | Objectifs |
|---|--|
| VT1: Choix du sol et semis | Accompagner les producteurs à: Identifier les sols adaptés à la culture Respecter l'itinéraire de semis (dose, écartements entre ligne et entre poquets et période) |
| VT2: Entretien des parcelles | Accompagner les producteurs lors du désherbage et de la fertilisation des périodes à la bonne période |
| VT3: Préparation de la récolte et activités post-récoltes | Accompagner les producteurs à identifier les indicateurs d'un champ arrivé à maturité Utiliser les meilleures méthodes de récolte |
| VT4: Contrôle de la qualité du paddy et programmation de la commercialisation | Accompagner les producteurs à réaliser les activités post-récoltes dans de meilleures conditions |
| VT5: Bilan et perspectives | Faire le bilan de la campagne qui vient de s'achever et définir de nouvelles perspectives pour la campagne à suivre |

- Les phénomènes d’attribution

Il convient également de travailler plus spécifiquement sur les problématiques d’attribution et de comprendre plus précisément quel type d’impact a été créé par d’autres acteurs.

Une rapide pré-enquête dans la région de l’ESOP doit permettre d’établir une typologie d’aide et des services (financiers et non-financiers) aux producteurs dans la région. La mise au point de typologies très précises des différents types de soutiens aux producteurs facilitera lors de l’analyse le processus d’attribution.

Les interviews devront permettre de connaître la fréquence de cette aide et la date. Il faut prendre en effet en compte les phénomènes de diminution d’impact dans le temps.

- Au sujet du questionnaire “contrefactuel”, rappelons :

qu’il doit intégrer à minima les composantes suivantes :

- Les critères de sélection : région, taille de l’exploitation, type de production, appartenance à un groupement;
- Des Questions sur le système de production, l’activité et la famille similaire à celles du questionnaire cible;
- Des Questions afin d’évaluer l’impact potentiel d’éventuels autres acteurs de soutien aux producteurs;
- Des Questions d’évaluation technique des producteurs sur les thèmes retenus par l’ESOP au cours des visites techniques
- Des Questions pour tester les postulats du programme ESOP sur la médiocrité du marché local et l’enclavement des producteurs.

que la plupart des questions doivent être identiques dans les deux questionnaires dans l'optique d'une comparaison.

Notons enfin qu'il est important à ce stade (et donc préalablement à l'enquête) **d'élaborer le tableau de traitement de données** sur Excel, où figureront l'ensemble des informations récoltées.

Un exemple de tableau (avec en colonne les répondants et en ligne les questions) figure en Annexe.

Une fois cette pré-enquête réalisée, et ce cadre d'analyse arrêté, il faut déterminer précisément comment "atteindre" les enquêtés et collecter les données.

2) La détermination "théorique" et "pratique" des échantillons "factuel" et "contre-factuel"

a) Compte tenu de ce qui a été présenté plus haut, les critères arrêtés pour la détermination de la **population "traitement"** sont assez intuitifs :

- producteur rattaché à l'ESOP
- ancienneté supérieure à 3 ans dans l'ESOP

En pratique, les différentes étapes pour "l'échantillon factuel" sont :

Etape 1 : Sélection d'une ou deux ESOPS selon les choix de l'ONG

Etape 2 : Sélection aléatoire d'autant de tontines que nécessaire pour atteindre la taille d'échantillon fixée (cf calcul supra) : Si nombre de producteurs <8, on prend tous les producteurs, si >8 alors on "pioche de manière aléatoire".

Etape 3 : sélection aléatoire de 8 producteurs du groupe de traitement par tontine

b) Pour déterminer la **population "témoin"**, nous avons retenu deux types de critères :

- structurels :

1. Localisation du producteur : « Région ESOP » sous réserve d'une distance minimale de 10km par rapport à la première tontine et une distance maximale de 50km.
2. Taille des superficies : « Superficies inférieure à 5ha »
3. Producteur de la filière « Producteur de riz »
4. Producteur indépendant : « Producteur de riz indépendant »

- évolutifs :

Ex : Riz depuis X années (X : ancienneté de l'ESOP)

D'autres critères peuvent être déterminés pour les nouvelles enquêtes.

En pratique, les différentes étapes pour "l'échantillon factuel" sont :

Etape 1 : Choisir la zone et lister l'ensemble des villages de producteurs qui correspondent aux critères sélectionnés.

Etape 2 : Déterminer aléatoirement les villages dans la zone choisie. (1 village/ jour d'enquête) pour atteindre la taille de l'échantillon (par exemple, dans l'hypothèse de 10 producteurs interrogés/jour d'enquête) : 25 villages à choisir.

3) L'organisation pratique

Une fois les échantillons arrêtés, comment l'équipe doit-elle s'organiser ? Nous avons arrêté l'organisation suivante, selon les ressources humaines mobilisées :

Hypothèse 1 : 1 étudiant -> 6 mois d'enquête.

- 1,5 mois de pré-enquête
- 3 mois d'enquête
- 1,5 mois d'analyse + restitution

Hypothèse 2 : 2 étudiants (4,5 mois)¹⁰

- 1,5 mois de pré-enquête
- 1,5 mois d'enquête
- 1,5 mois d'analyse + restitution

Hypothèse 3 : Personnel de terrain déjà employé par l'ONG (de 45 jours à 2 mois)

- Une semaine de pré-enquête pour un sujet d'enquête très ciblé
- Une semaine de collecte (de l'ordre de deux jours par agent de terrain)
- De 15 jours à 1,5 mois d'analyse et de restitution.

Remarque :

- 1) On recommande fortement l'usage de binôme d'enquêteurs et d'un suivi régulier, quasi hebdomadaire si possible par le directeur du programme qui a été formé à la méthode d'impact.
- 2) On recommande aussi vivement la mobilisation des Chargés de suivi Terrain qui travaillent avec les tontines pour faciliter le bon accueil des étudiants auprès des enquêtés
- 3) Organisation de la journée :
 - Une heure d'entretien avec tout le groupe pour comprendre le contexte agronomique et sociologique propre à la zone
 - Une série d'entretiens individuels avec tous les membres de la tontine qui ont déjà produit au moins une fois pour l'ESOP
 - Un entretien individuel dure en moyenne 50 minutes. Un enquêteur peut, en étant réaliste et sans altérer l'intégrité des données collectées, réaliser au maximum 4 interviews/ jour.
 - A raison de 5 jours d'enquêtes par semaine, sur la base de 3 mois d'enquête maximum, le nombre de producteurs interviewés, qu'ils soient bénéficiaires ou contrefactuels, est bien de : $20 \times 8 = 160$ par enquêteur.
- 4) Nous insistons enfin sur la nécessité d'une recopie régulière des informations dans le tableau des données (1 fois/jour) : chaque soir, les données collectées pendant la journée devront être enregistrées sur l'outil d'analyse informatique¹¹. Les enquêteurs doivent en effet suivre en temps réel l'évolution des principales variables à l'étude et avoir une idée sur l'évolution de leur moyenne et des fréquences.

4) Le traitement de l'information - des données brutes aux recommandations

Une fois les données collectées sur le terrain (et reportées régulièrement dans le tableau de traitement préalablement établi), comment passer des données aux résultats ?

a) Le traitement des données s'effectue sur Excel ou SPSS, au choix des étudiants/ONGs et en fonction de leurs compétences. L'outil d'analyse confectionné par l'équipe Jumping Tree/ Prospective & Coopération lors des enquêtes pilotes a été conçu sur Excel pour :

- Présenter l'ensemble des **données sur les échantillons analysés**.

Exemples :

- Répartition par groupement
- Répartition par sexe
- Répartition par ethnie
- Répartition par ancienneté dans la tontine

- Présenter l'**intégralité des résultats par question** (bruts, et sous forme de graphs), classés **par onglet "champ d'impact"** (cf Annexe). Ces résultats sont sous forme de :

- **fréquences** (présentés sous forme de graphs « camembert », colonne, etc.) : « fréquences simples » ou « fréquences croisées » ;
- **valeurs absolues moyennes** (quantité, niveau d'engagement, etc.).

¹⁰ Nous recommandons cette formule à deux étudiants car d'expérience elle donne de meilleurs résultats.

¹¹ Si l'informatique n'est pas disponible, utiliser un grand cahier format « comptabilité » permettant de mettre chaque variable en colonne et en ligne les données recueillies chaque individu.

- Présenter des **corrélations** entre les différents résultats (la restitution des résultats des enquêtes pilotes en Annexe contiennent des exemples de corrélations). Les corrélations servent à :
 - Comprendre comment l'impact est créée, quels sont les variables, activités, qui génèrent le plus d'impact et sur lesquelles l'ESOP peut agir
 - Faire des modèles prédictifs

2 méthodes sont possibles pour établir les corrélations :

1^{ère} méthode : croisement des variables sur excel en calculant les moyennes des variables d'impact pour chaque valeur possible des variables supposées explicatives. Les résultats ne sont pas scientifiquement généralisables mais donnent des pistes de réflexion.

Par exemple, voici les variables explicatives retenues lors de l'enquête pilote.

Ancienneté dans la tontine

Superficie de riz ESOP à emblaver / Engagement à produire

Proportion du riz ESOP dans le revenu global

Production effectivement livrée

Taux de respect des engagements

2^{ème} méthode : A partir d'une piste de corrélation, on peut utiliser le logiciel d'analyse statistique avancé SPSS pour effectuer les principaux tests et ainsi confirmer ou infirmer les corrélations supposées. Le protocole suivi pour ces tests est le suivant :

- Expliquer certains résultats en traitant des **sous échantillons** (sans valeurs statistiques mais révélateurs).
- Suivre **en temps réel l'évolution des principaux indicateurs** pour affiner l'approche des enquêteurs au fil de la mission

b) L'analyse des résultats doit être l'occasion d'une concertation et d'une réflexion commune, visant à énoncer des **recommandations pour améliorer le programme.** (cf I.)

Conclusion et recommandations : (rappel de la partie I)

SROI a comme principe l'implication des parties prenantes dans sa démarche. Elles l'ont été lors de l'élaboration de l'enquête. Il est important de leur restituer les résultats. Une série de tournées est alors à prévoir. Une possibilité consiste, par exemple, à organiser une réunion par ESOP enquêtée à laquelle est invité un représentant de chaque OP.

Une telle présentation a aussi l'avantage d'estimer la pertinence de celle-ci par les avis ou critiques des premiers bénéficiaires du programme d'action. Il peut alors être judicieux d'inscrire dans le rapport final un chapitre sur leurs remarques.

ANNEXES

- a) Programme de formation proposé
- b) Support de formation à la méthode SROI simplifiée au Togo (mai 2014)
- c) Premier exemple d'approche (sans contre factuel) : résultats de l'enquête pilote Burkina Faso (avril 2014)
- d) Second exemple d'approche (avec contrefactuel) : résultats de l'enquête pilote Togo (mai 2014)
- e) Exemple de carte des impacts
- f) Exemple de questionnaire factuel et contrefactuel
- g) Exemple d'outil d'analyse des données
- h) Document de préparation aux premières enquêtes longues Togo et Bénin mai – octobre 2014.

| Programme de formation proposé ¹² | | |
|---|--|---|
| <p><i>Idée centrale :</i></p> <p>1) <i>au moins la moitié des personnes à former vient avec son micro projet d'étude d'impacts</i></p> <p>2) <i>les formateurs ont préparé un cas proche du centre de formation : a) avec une carte des indicateurs et un questionnaire non validé par les producteurs¹³ ; b) des agriculteurs volontaires pour recevoir les personnes à former dans le cadre d'une discussion de groupe ; c) des agriculteurs volontaires pour répondre aux personnes du groupe à former.</i></p> | | |
| Jour | matin | Après-midi |
| Jour 1 | 1) Présentation de la méthode SROI. Illustration à partir des deux études pilotes Burkina Faso et Togo. Travail de groupe sur la question « quel changement » l'identification des parties prenantes et de la carte des indicateurs d'impacts (esquisse) | Mise en commun des travaux de groupe. Réponse aux questions et discussion. 2) Présentation du protocole d'enquête (démarche de pré-enquête, de tirage de l'échantillon, construction du questionnaire et des tableaux de traitement) |
| Jour 2 | 3) Travail individuel (ou de groupe deux à deux ou par trois) sur l'approfondissement de la carte des impacts, et sur la construction du questionnaire. | Restitution de chaque groupe et discussion. 4) Poursuite du travail de groupe sur l'échantillonnage du factuel et du contrefactuel Restitution de chaque groupe et discussion |
| Jour 3 TERRAIN | 5) sur un cas préparé par les formateurs, pré-enquête chez quelques agriculteurs prévenus à partir d'une carte | Suite 5. Retour en salle et travail en groupe pour affiner le choix des indicateurs et du questionnaire. Construction du tableau de saisie (sur grand cahier comptable) ¹⁴ Restitution des groupes. |
| Jour 4 TERRAIN | 6) enquête auprès des agriculteurs prévenus --(chaque personne formée enquête au moins deux producteurs) --(le formateur tourne dans chaque groupe pour repérer les comportements | Suite 6. Retour en salle de travail. Discussion sur les problèmes rencontrés lors des enquêtes. 7) remplissage du cahier de données (ou sur ordinateur) à partir des questionnaires. |
| Jour 5 | Traitement manuel (ou informatique) de chaque variable, puis présentation des résultats sous une forme synthétique par le choix des indicateurs les plus marquants et réponse à la question) | |

¹² Le programme présenté ici concerne une formation d'une semaine. Il peut être conduit aussi sur deux semaines, la seconde semaine se déroulant alors après une phase intermédiaire pendant laquelle les participants réalisent une enquête conséquente sur le terrain. Cette seconde semaine consiste alors à établir un dialogue inventoriant les erreurs les plus marquantes et programmant les rectifications.

¹³ Nous avons marqué « producteur » mais il peut s'agir d'un autre métier. En fait il faut prendre la principale partie prenante choisie, celle des bénéficiaires finaux du projet de développement.

¹⁴ Les indicateurs, le questionnaire et le grand cahier définitifs ont pu être construits préalablement par les formateurs. De même plutôt qu'un grand cahier, un tableau de saisie informatique a pu être préparé.